



Publics

Formateurs d'organismes de formation, formateurs indépendants ou formateurs d'entreprises souhaitant développer la formation "Evaluation des risques professionnels", selon le référentiel national de compétences de "l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS".

Pré-requis

Le candidat devra :

- être formateur, justifiant d'au moins 2 années d'expérience en formation continue pour adultes sur le champ de la Santé et Sécurité au Travail ou à défaut d'au moins 5 années d'expérience en formation continue de salariés en entreprise,
- avoir suivi avec succès l'autoformation en ligne "Acquérir des bases en prévention des risques professionnels" de l'INRS,
- à défaut, il pourra avoir suivi la formation "Evaluation des risques professionnels", selon le référentiel national de compétences de l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS.

Joindre la photocopie des attestations lors de l'inscription.

Objectifs

Concevoir, animer et évaluer une action de formation à destination des personnes désignées par leur entreprise pour mettre en œuvre la démarche d'Evaluation des Risques Professionnels (EVRP).



Contenu

- La transmission des valeurs et bonnes pratiques de "l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS" à travers les séquences de formation.
- La maîtrise du contenu du référentiel national de compétences "Evaluation des risques professionnels" de "l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS".
- La conception, animation et évaluation de dispositifs de formations conformes à ce référentiel national de compétences.

Méthodes pédagogiques

- Exposés débats.
- Travaux de sous-groupes.
- Simulations de situations pédagogiques.

Validation

La validation de la formation s'effectue à son issue. Si le candidat a satisfait aux exigences des épreuves certificatives, "l'Assurance Maladie - Risques Professionnels/INRS" lui délivre un certificat de "formateur EvRP".



Durée

28 heures soit 4 jours



Dates

Contactez la Carsat Pays de la Loire

Renseignements

Dominique DESAUBLIAUX
02 51 72 84 05
Colette OLIVIER
02 51 72 84 53
formation.rp@carsat-pl.fr

Inscriptions

M. l'Ingénieur-Conseil Régional
2 place de Bretagne
44932 NANTES CEDEX 9

Coût

Coût pédagogique pris en charge par la Carsat.
Les journées d'étude (*déjeuners, pauses et salle*) sont à la charge de l'entreprise et à régler sur place au lieu d'accueil (*entre 40 € et 50 € par jour environ*)

Stage

Dénomination : _____

Dates : _____ Lieu : _____

Participant

M. - Mme - Mlle Prénom : _____ Nom : _____

E-mail : _____ Fonction : _____

Entreprise

Raison Sociale : _____

Adresse : _____

Ville : _____ Code Postal : _____

Tél. : _____ Fax : _____

N° Siret : _____ Effectif : _____

Adresse d'envoi de la convocation, si différente : _____

M. - Mme - Mlle Prénom : _____ Nom : _____

Responsable de la formation

M. - Mme - Mlle Prénom : _____ Nom : _____

Personne responsable de l'inscription, si différente

Fonction : _____

Fait à : _____ le : _____

Signature

Cachet de l'Entreprise